

**« RECHERCHE ET COLLECTE
DE L'INFORMATION EN
INTERVENTION ET /OU EN
SITUATION D'URGENCE »**

**RÉFÉRENTIELS
DE COMPETENCES ET
D'ÉVALUATION**

PRÉAMBULE : CONTEXTE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel de compétences.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors **d'évaluations orales ou écrites** [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de **mises en situation contextualisées, d'études de cas** et/ou de **restitutions technico-opérationnelles**.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les connaissances techniques** :

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire dispose des savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné.

2. **Les compétences professionnelles** :

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles** :

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES / Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

1) Présentation et articulation des référentiels

RECHERCHE ET COLLECTE DE L'INFORMATION

Les attributions et responsabilités du titulaire e l'assistant-coordonateur en intervention et/ou en situation d'urgence impliquent de posséder de solides compétences dans le domaine des investigations permettant l'anticipation et l'évaluation d'une situation donnée. Avant tout engagement, celui-ci doit connaître les tenants et aboutissants de la conjoncture dans la zone géographique considérée, notamment dans le domaine géopolitique, sécuritaire et humanitaire. En amont puis en cours d'action, il conduit la recherche et le recueil des informations permettant le suivi des événements, tout en restant en mesure de les exposer à tout moment sous différentes formes. En fin de mission, il produit une synthèse des informations recueillies qui enrichit la base de données et contribue à la préparation d'une relève. Il soumet chaque fois que nécessaire ses propositions d'amendement aux procédures et plans. La crise étant multiforme, la recherche, la collecte et la diffusion s'inscrivent dans la mise à jour permanente des informations nécessaires aux activités de gestion de la crise, en particulier pour contribuer à la sûreté du personnel et des biens. L'assistant-coordonateur fait connaître à sa hiérarchie toute évolution de situation et favorise l'exploitation des informations recueillies par un agencement rigoureux.

<p><u>Étude des environnements physique et humain :</u></p> <p>Afin de cerner ses caractéristiques majeures et points clés, appréhender la zone d'action, en étudiant la topographie locale, les agencements urbains/ruraux et les milieux humains</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - actualiser les bases de données documentaires ; - analyser les caractéristiques principales de la zone d'action pressentie ; - déterminer les caractéristiques des populations ; - éditer les documents afférents (fiches de synthèse) 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - tous les vecteurs et supports d'information sont identifiés ; - l'utilisation des sources d'informations est maîtrisée ; - les informations collectées sont classées et hiérarchisées ; - les caractéristiques des populations sont inventoriées
---	--	---

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES / Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Étude de la crise</u> :</p> <p>Afin d'identifier les facteurs amplificateurs, appréhender la crise, en cernant ses causes, ses conséquences et ses acteurs</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser les éléments initiaux (causes, origines, etc.) ; - éditer une synthèse exhaustive (chronologie, dommages, conséquences, forces en présence, etc.) 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'analyse est pertinente ; - la synthèse est judicieuse ; - les documents afférents sont exhaustifs, précis et clairs ; - la hiérarchie est tenue informée des résultats des travaux

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES / Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Préparation de la recherche</u> En vue d'évoluer en sûreté, déterminer les modalités d'exécution en tenant compte des contraintes et des restrictions, imposées par la situation ou la hiérarchie</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - inventorer l'ensemble des moyens humains et techniques à engager ; - étudier les axes, les points de passage obligés et lieux de stationnement ; - identifier les limites et contraintes de toute nature ; - établir des rendez-vous avec des interlocuteurs identifiés et localisés ; - circonstancier les règles de comportement et les restrictions en vigueur 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les moyens humains et techniques sont inventoriés (employés locaux, interprètes, véhicules, transmissions, ravitaillement, etc.) ; - les mesures de sécurité liées aux déplacements et aux stationnements sont identifiées ; - les coutumes et usages locaux sont présentés et commentés ; - les procédures d'urgence de type EVASAN et assimilés sont diffusées ; - la diffusion des informations disponibles est réalisée
<p><u>Réalisation de la recherche</u> Afin de contribuer au processus d'anticipation, rechercher les éléments d'information selon les procédés et procédures établis</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - répartir les tâches et les attributions ; - progresser en véhicule ou à pied, en milieu urbain comme en zone rurale ; - stationner en sûreté ; - prospector puis identifier les sources potentielles d'information ; - conduire des entretiens avec divers acteurs de la crise 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la recherche est organisée et les tâches sont attribuées aux collaborateurs ; - les consignes sont claires et diffusées ; - les modalités de déplacement et de stationnement sont respectées ; - la sûreté est préservée quelle que soit l'action ; - les sources potentielles d'information sont identifiées ; - les acteurs sont déterminés (dirigeants locaux, membres de structures d'assistance, victimes, etc.) ; - les entretiens sont conduits avec méthode

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES / Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Collecte de l'information</u> Afin d'établir les hypothèses d'évolution de la situation, recueillir les informations nécessaires en activant toutes les sources possibles et en réorientant la collecte, le cas échéant</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer le suivi des informations émises par les medias ; - assurer l'observation ; - créer et entretenir un réseau de contacts locaux ; - déterminer les changements dans l'environnement ; - diriger (avec ou sans interprète) les entretiens avec les contacts sélectionnés ; - réorienter la collecte en l'ajustant au besoin 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les sources d'information sont identifiées et sélectionnées ; - l'observation est efficiente ; - les techniques de création d'un réseau sont maîtrisées ; - les procédés de gestion des sources sont connus ; - les changements d'attitude (population, contacts, etc.) sont repérés ; - les vecteurs et supports d'information sont utilisés de façon rationnelle ; - le candidat communique et dialogue aisément ; - les entretiens sont conduits avec méthode ; - la collecte est réorientée selon l'évolution du besoin ; - les limites légales des diverses investigations sont respectées ; - les processus de restitution des informations sont maîtrisés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES / Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Traitement de l'information</u> Afin de permettre l'étude et l'analyse fine de la situation par l'échelon supérieur,</p> <p>ordonnancer les informations collectées en respectant la chronologie et le classement par thème</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner et prioriser les informations à transmettre ; - maîtriser les règles de gestion et de conservation des supports d'information ; - établir un compte-rendu immédiat ; - rédiger des notes explicatives 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les informations collectées sont précises, basées sur une méthodologie simple, validées, hiérarchisées selon le cadre espace-temps et le contexte de la crise puis classées ; - les supports d'information font l'objet d'une attention particulière (préservation, stockage, confidentialité) ; - toute information importante fait l'objet d'un compte rendu immédiat ; - le classement est méthodique et favorise le traitement ; - des notes explicatives sont rédigées chaque fois que nécessaire

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES / Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Diffusion de l'information vers les échelons de décision (vers l'amont)</u> Afin d'aider à la prise de décision des échelons supérieurs, élaborer des fiches de synthèse en les assortissant de tous les éléments complémentaires disponibles <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fusionner, traiter et préparer les informations à l'analyse ; - élaborer des fiches d'appréciation ; - produire des fiches de synthèse 	<p>évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les fiches de synthèse sont claires, précises, détaillées et formalisées ; - les fiches prennent en compte les activités, la situation les correspondants, les moyens, etc. ; - la logique entre faits, idées et conclusions est établie ; - les fiches d'appréciation sont exhaustives, renseignées et argumentées ; - les vecteurs et techniques de diffusions des informations sont mis en œuvre à bon escient ; - les règles de circulation de l'information vers l'amont et l'aval sont appliquées ; - la diffusion des informations est organisée et rationnelle ; - les processus de diffusion sont prévus (réunions, panneaux, etc.) ; - les informations pour les locaux sont filtrées ; - les conclusions sont objectives et cohérentes ; - les commentaires émis sont pertinents et réalistes
<p><u>Diffusion de l'information vers les collaborateurs (vers)l'aval</u> Pour offrir aux collaborateurs une vision globale de la situation, diffuser les informations actualisées en déclinant les consignes induites <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - archiver les synthèses et notes d'information provenant de l'échelon supérieur ; - produire des synthèses de situation appropriées avant de les diffuser aux collaborateurs ; - établir un processus de circulation de l'information vers les subordonnés ; - transmettre des informations sélectionnées aux interlocuteurs locaux 		

2) Synthèse des compétences

Intitulé	Descriptif + modalités d'évaluation et de certification
<p>Recherche et collecte de l'information en intervention et/ou en situation d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none">- appréhender la zone d'action en étudiant la topographie locale, les agencements urbains/ruraux et les milieux humains ;- appréhender la crise en cernant ses causes, ses conséquences et ses acteurs ;- déterminer les modalités d'exécution de la recherche, en tenant compte des contraintes et des restrictions, imposées par la situation ou la hiérarchie ;- rechercher les éléments d'information selon les procédés et procédures établis ;- recueillir les informations nécessaires en activant toutes les sources possibles et en réorientant la collecte, si nécessaire ;- ordonnancer les informations collectées en respectant la chronologie et le classement par thème ;- élaborer des fiches de synthèse en les assortissant de tous les éléments complémentaires disponibles ;- diffuser les informations actualisées en déclinant les consignes induites.	<ul style="list-style-type: none">- évaluations théoriques ;- mises en situation contextualisées (statiques et dynamiques) ;- restitutions technico opérationnelles ;- étude(s) de cas.

GLOSSAIRE

- Activité : ensemble logique et/ou chronologique (processus) de tâches effectivement réalisées par une personne et concourant à une ou plusieurs fonctions dans une entreprise, selon des conditions d'exercice identifiées ;
- ACISU : Assistant-Coordinateur en Intervention et/ou en Situation d'Urgence ;
- Athéna : Formation d'adaptation aux emplois basée sur la mixité des populations FSA. À travers une synthèse permettant aux cadres officiers ou sous-officiers de se trouver en situation de commandement, les compétences spécifiques sont développées dans un environnement imposant cohésion, autonomie et gestion du stress ;
- Bélouga : Formation attribuant le brevet Forces Spéciales Air (indices de spécialité 3414 et 3419). Durée : 17 semaines ;
- BS : Brevet Supérieur. Examen équivalent au BSTAT pour les sous-officiers de l'armée de l'Air ;
- BSAT : Brevet de Spécialiste de l'Armée de Terre (examen technique des jeunes sous-officiers) ;
- BSTAT « RA » : Brevet Supérieur de Technicien de l'Armée de Terre de la spécialité « Recherche Aéroportée » (ultime examen technique du cursus de formation des sous-officiers). Examen attribué au 1^{er} juillet de la seconde année de formation ;
- Capacités : potentiel d'un individu en termes de connaissances, savoir-faire, comportements ;
- CE-RA : Chef d'équipe de recherche aéroportée au sein du 13^e RDP. Cette qualification est obtenue soit au terme du stage d'adaptation CE-RA, soit au terme du BSTAT RA ;
- Compétence : elle s'exprime en termes de capacité à agir. Elle est donc finalisée. Elle se situe dans un contexte de travail donné et son résultat est observable. Pour produire ce résultat, elle nécessite la mobilisation de connaissances (savoirs), de savoir-faire et de comportements (savoir-être) ;
- CPA10 : Commando Parachutiste de l'Air n° 10, stationné à Orléans-Bricy (45) ;
- CPF : Commission Permanente de la Formation ;
- COMSIC : Commandement (ou Commandant) les Systèmes d'information et de Communication (ou de Commandement) ;
- DDC : Dispositif de Développement de Compétences garantissant l'employabilité du personnel au terme d'un parcours professionnalisant (formation, immersion dans l'emploi, parrainage, etc.) ;
- DLC : Détachement de Liaison et de Contact. Placé auprès des acteurs d'une crise, sur un théâtre d'opérations stabilisé ou non, il s'inscrit dans une logique d'action d'environnement. Sa mission consiste à faciliter le dialogue entre les autorités françaises et les protagonistes du conflit ;
- ER : Équipe de recherche du 13^e RDP. Cellule de base d'un effectif de six à neuf opérateurs ;
- EVASAN : EVAcuation SANitaire, appelée également MEDEVAC (*MEDical EVACuation* en Anglais) ;
- Exercice majeur : exercice de synthèse annuel
- Filière RA : ensemble des actions de formation conduites par le Centre de formation délégué du 13^e RDP, au titre du cursus de formation « Recherche Aéroportée » ;
- FS : Forces Spéciales. Ce sont des unités des forces armées spécialement désignées, organisées, entraînées et équipées, qui sont destinées à mener des opérations spéciales : actions militaires menées pour atteindre des objectifs stratégiques définis par le Chef d'État-major des Armées (CEMA). Utilisant des techniques opérationnelles et des modes d'action inhabituels aux forces conventionnelles, ces actions sont menées en temps de paix, de crise ou de guerre, indépendamment des opérations conventionnelles ou en coordination avec

celles-ci. Ce sont des opérations militaires ouvertes ou couvertes qui se distinguent des opérations conventionnelles par un cadre espace-temps différent, la nature de leurs objectifs, des modes opératoires particuliers et la discrétion qui entoure leur préparation et leur exécution.

Il existe trois grands types de missions réalisées par le Commandement des Opérations Spéciales (COS) :

1. Missions de renseignement (acquisition du renseignement sur les milieux physique et humain, sur les forces en présence et en particulier au-delà de la zone de déploiement du dispositif français ou allié, sur les objectifs humains ou d'infrastructure, et participation éventuelle à la désignation d'un objectif.
2. Missions d'action telles qu'attaques d'objectifs [centre de gravité ou point décisif (neutralisation d'installations, de réseaux ou des lignes de communication), capture ou récupération de personnel ou de matériel, actions de diversion ou de déception, contre-terrorisme (libération, reprise de contrôle), fourniture d'appuis spéciaux (commandement, transport, feu...)].
3. Missions d'environnement telles que formation, conseil et encadrement d'unités militaires étrangères dans le cadre d'une assistance à des forces amies, participation au processus d'évaluation et d'aide à la décision, notamment lors de l'ouverture d'un théâtre d'opérations, protection de personnalités ;

- FSA : Forces Spéciales Air ;
- GFS : Groupement de Forces spéciales (sur théâtre d'opérations). Autonome au niveau opératif, il constitue la composante « opérations spéciales » d'un déploiement opérationnel dans un cadre national ou international, de pré-positionnement ou d'entraînement. Composé de plusieurs unités d'action, il peut être soit intégré au sein d'une force, soit isolé sur un théâtre d'opérations ;
- GPS : *Global Positioning System* (Système mondial de positionnement) ;
- Jaguar : formation d'adaptation aux emplois des Forces spéciales Air d'appui et de soutien ;
- Listing des bureaux/cellules par activité dits « J » pour « joint » (interarmées en Anglais) :
 - J1 : personnel/ressources humaines ;
 - J2 : renseignement ;
 - J3 : opérations ;
- Milieux : formations d'adaptation délivrées au 13^e RDP afin d'acquérir les compétences liées à des milieux spécifiques (montagne, désert, nautique, 3^e dimension, etc. ;
- MEDEVAC : MEDical EVACuation (voir EVASAN) ;
- ONG : Organisation Non Gouvernementale ;
- ONU : Organisation des Nations Unies ;
- OPS : contraction du mot « opération » ou « opérationnel » couramment employée dans les Armées ;
- OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ;
- PC : Poste de Commandement ;
- RA : Recherche Aéroportée. Mission majeure du 13^e RDP consistant notamment à rechercher, recueillir, analyser et diffuser des informations nécessaires à la conception et à la conduite d'opérations menées par d'autres unités des forces spéciales ou par des forces conventionnelles ;
- RAC : Référentiel d'Activités et de Compétences ;
- RENS : renseignement (procédures et identification) ;
- RETEX : RETour d'EXpérience ;
- RESEVAC : RESsortissants EVACuation ;
- RHI : Recherche Humaine Intermédiaire ;
- RHS : Recherche Humaine Spécialisée ;
- SIR : Stage d'Intégration Régimentaire. Formation d'adaptation interne au 13^e RDP destinée aux cadres hors spécialité RA ;
- 13^e RDP : 13^e Régiment de Dragons Parachutistes, stationné à Martignas-sur-Jalle (33).